
Centre de recherches politiques Raymond-Aron – CRPRA

Luc Foisneau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20937>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 661

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Luc Foisneau, « Centre de recherches politiques Raymond-Aron – CRPRA », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2011, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 19 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20937>

Ce document a été généré automatiquement le 19 janvier 2023.

Tous droits réservés

Centre de recherches politiques Raymond-Aron – CRPRA

Luc Foisneau

Luc Foisneau, *chargé de recherche au CNRS*

Philosophie politique : contractualismes et anticontractualismes (I)

- 1 NOUS avons étudié certaines des fonctions, des justifications et des critiques du contractualisme dans la philosophie politique anglo-saxonne contemporaine : les usages théoriques des dispositifs contractuels chez Rawls, Gauthier, Hampton et Scanlon présentent des traits communs que nous nous sommes efforcés de dégager, mais ils s'inscrivent également dans un débat contradictoire et complexe sur le choix du meilleur modèle contractualiste. L'interprétation que les auteurs donnent de leurs usages théoriques en termes de contrat ne va pas de soi ; le choix de tel ou tel modèle contractualiste (Hobbes, Kant, Rousseau, Hume) non plus : on a pu ainsi mettre en cause le caractère contractualiste de la position originelle rawlsienne (Hampton) et souligner les limites de la référence de Rawls au kantisme (Foisneau). Dans une deuxième partie du séminaire, deux critiques du néocontractualisme ont retenu notre attention : premièrement, la critique formulée dans le cadre de la théorie des choix collectifs (Olson), et sa justification problématique du non-respect des engagements contractuels, que nous avons analysée à partir d'une réflexion récente sur le paradoxe du *free rider* (Tuck) ; deuxièmement, la critique énoncée dans le cadre de la théorie féministe (Gilligan), et les objections qui lui ont été faites par des féministes contractualistes (Hampton). La journée d'étude qui a clos le séminaire (invitée : Véronique Munoz-Dardé, Université College de Londres) a porté sur les usages du contractualisme chez Rawls, G. Cohen, Gauthier et Scanlon.

INDEX

nomsmotscles Centre de recherches politiques Raymond-Aron – CRPRA